



Cabinet VAILLANT

BARÈME D'HONORAIRES (1)

Transaction et commercialisation de biens immobiliers

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN IMMOBILIER

PRIX DU BIEN NET VENDEUR (2)	HONORAIRES TTC (3)
Tous types de biens	Offert

HONORAIRES MAXIMUM, A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR POUR LES BIENS DONT LA VALEUR EST SUPÉRIEURE A 300 001 €

PRIX DU BIEN NET VENDEUR (2)	HONORAIRES TTC (3)
Supérieur à 700 001 €	3,7 %
De 300 001 à 700 000 €	4,7 %

HONORAIRES MAXIMUM, A LA CHARGE DU VENDEUR POUR LES BIENS DONT LA VALEUR EST INFÉRIEURE A 300 000 €

PRIX DU BIEN NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
DE 0 à 25 000 €	3490 €
De 25 001 à 40 000 €	3990 €
De 40 001 à 55 000 €	4890 €
De 55 001 à 70 000 €	5990 €
De 70 001 à 85 000 €	6990 €
De 85 001 à 110 000 €	7990 €
De 110 001 à 150 000 €	9390 €
De 150 001 à 200 000 €	9990 €
De 200 001 à 230 000 €	11 990 €
De 230 001 à 270 000 €	12 990 €
De 270 001 à 300 000 €	13 990 €

(1) Barème d'honoraires d'agence, applicable pour tout mandat signé à partir du 25 avril 2022

(2) Prix du bien net vendeur (hors honoraires d'agence)

(3) Honoraires TTC (TVA en vigueur de 20 % incluse), calculés en fonction du prix net vendeur et appliqués en sus de celui-ci. « Les honoraires sont calculés sur la base du prix net vendeur lors de la rentrée de mandat et sont indépendants des éventuelles négociations de prix ultérieurs »